

Armancourt Infos

Une année de transition

Le mot du maire

Nous avons traversé une année difficile, particulière. Certains ont été touchés de loin ou de près par cette crise sanitaire du Covid-19. Désormais, l'espoir est permis grâce à la vaccination, et à la responsabilité de chacun en continuant de se protéger et de vous protéger par les gestes barrières et le port du masque.

Localement, en 2020, la commune a été marquée par le **chantier éolien** qui touche désormais à sa fin. Les machines fonctionnent depuis le 1^{er} février, après une période de test, les travaux autour du chantier seront achevés au printemps. S'en suivra bien sûr une remise en état de notre chemin entre Armancourt et l'Echelle-Saint-Aurin.

A savoir également, la société H2air a lancé une étude pour une extension du parc entre Marquivillers et L'Echelle-Saint-Aurin et entre Dancourt-Popincourt et l'Echelle-Saint-Aurin.

En 2021, nous travaillerons sur plusieurs dossiers :

- Le logement communal :

Nous étudions la possibilité de le réhabiliter, si nous pouvons bénéficier de subventions. Nous avons demandé des devis d'étude de diagnostic à des architectes, une obligation si nous devons poursuivre vers la réhabilitation. Le projet est en cours d'étude...

- L'éclairage public :

Le conseil municipal a voté en faveur du changement des ampoules en led et à la mise en place d'un nouveau point lumineux dans le virage près de la mairie . Cela permettra à la collectivité de faire des économies en terme de consommation. Cet éclairage permettra aussi un meilleur

respect de la faune et de la flore et sera un atout pour notre santé. Ces travaux seront réalisés si nous obtenons les subventions de la FDE (Fédération départementale d'énergie) et du Département.

- Défibrillateur :

En 2022, les collectivités devront être munies de défibrillateur. La commune a adhéré au groupement de commandes de la communauté de communes du Grand Roye. Un marché a été lancé : nous sommes dans l'attente des propositions d'équipement et des contrats de maintenance.

- Aménagement des espaces verts :

Après l'acquisition en 2020 d'un récupérateur d'eau pour arroser les plantes de la commune, en 2021, le chantier d'insertion « espaces verts » de la communauté de communes du Grand Roye interviendra afin de nettoyer les espaces autour de la mairie (entretien et réfection de la cour devant la mairie, nettoyage du terrain à l'arrière), entretien de la place de l'église avec aménagement d'un banc, entre autres...

- Plan communal de sauvegarde :

La commune a un plan de sauvegarde communal. Ce dernier existe depuis 2008. Il doit être mis à jour après l'année d'élection d'une part, mais aussi avec la crise sanitaire et le chantier éolien désormais sur et à proximité de la commune. Nous avons travaillé sur ce plan. Il vient d'être validé par le conseil municipal.

En terme d'**animations**, comme vous le savez, avec la situation sanitaire, il n'est pas possible d'organiser des événements regroupant la population pour le moment. Le comité des fêtes réfléchit aux animations de l'année. A noter : si cela est de nouveau possible, la messe à Armancourt aura lieu le **samedi 5 juin**.

Comptant sur chacun d'entre vous pour respecter encore et toujours les gestes barrières,

Prenez soin de vous,

Recevez mes salutations

Marjorie Delaporte,
Le maire

Quoi de neuf ?

Conseil municipal :

Nous avons le regret de vous annoncer la démission de Sandrine Petit au sein du conseil municipal. En effet, sa famille a quitté la commune pour des raisons professionnelles. Aussi, elle sera remplacée en tant que délégué titulaire au syndicat d'eau de Guerbigny par Georges Lhotte.

Aides envers les jeunes

- **Une aide au permis de conduire** : elle est destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. L'aide s'élève à hauteur de 300 euros par dossier, allouable une seule fois. Pour en bénéficier, la famille devra en faire la demande en mairie, et présenter les justificatifs d'inscription dans une auto-école et de domicile dans la commune. La moitié de la somme sera versée à l'inscription à la famille sous justificatif et l'autre moitié à la famille également sur facture acquittée. En échange de cette aide, le jeune en bénéficiant devra réaliser 15 heures de bénévolat d'activités diverses pour la commune (aide aux espaces verts, fleurissement, nettoyage, entretien divers, rangement, communication, montage d'un projet pour les jeunes, touristiques ou autres...).

- **Une aide au Bafa** : elle est destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, à hauteur de 150 euros par dossier, allouable une seule fois. Pour en bénéficier, la famille devra en faire la demande en mairie, et présenter les justificatifs d'inscription à la formation du bafa, un justificatif de domicile et une facture acquittée. En échange de cette aide, le jeune en bénéficiant devra réaliser 7 h 30 de bénévolat d'activités diverses pour la commune (aide aux espaces verts, fleurissement, nettoyage, entretien divers, rangement, communication, montage d'un projet pour les jeunes, touristiques ou autres...), mais également privilégier l'association gérant le périscolaire et le centre de loisirs du Sisco Sud de Roye, auquel la commune est adhérente, pour réaliser les stages de formation liée au Bafa.

La fibre optique

- ***La fibre optique*** : le chantier a pris un peu de retard avec la crise sanitaire, mais il avance. Armancourt est raccordée sur Montdidier. Les gros travaux sont achevés. L'heure est au raccordement des particuliers. Suite à la réunion de décembre, il est indiqué que ce dernier se fera d'ici le printemps. Une information aura lieu auprès du grand public pour vous informer du lancement de l'ouverture des marchés. Cinq opérateurs travaillent avec Somme Numérique et Covage (en charge de la commercialisation de la fibre). Trouvez ci-joint le flyer de Covage en avant-goût...

Ramassages des déchets

- Les bacs d'ordures ménagères comme les sacs de tri sont désormais ramassés tous les lundis matins (avec alternance pour les sacs de tri). Pour rappel : une extension de tri a lieu. Vous pouvez désormais mettre plus de déchets recyclables dans les sacs jaunes. Trouvez ci-joint le flyer du SMITOM en rappel.

Environnement

Un arbre : La société H2Air (parc éolien) vous a proposé un arbre fruitier. Elle en a offert également trois à la commune : ils ont été plantés derrière l'église. La société proposera de nouveau l'opération cette année.

Binette citoyenne : Avec l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires d'une part et la responsabilité de chacun d'entretenir son trottoir, il est demandé à tous les habitants de nettoyer leurs bordures de trottoirs et caniveaux. Merci à tous pour vos coups de binette citoyenne !

Les élections

Les élections départementales et régionales devraient avoir lieu les dimanches 13 et 20 juin prochain. Nous aurons besoin de chacun de vous pour tenir les bureaux de vote. Merci d'avance.

